VI

AUGUSTE ET LES PARTHES

PAR A. OLTRAMARE
Doyen de la Faculté des Lettres de Genève

La mémoire d'Auguste doit être surtout honorée aujourd'hui comme celle de l'organisateur de la paix dans l'antiquité.

Le principat à ses débuts est tout le contraire d'un système extrémiste. Il repose moins sur des compromis, comme on l'a dit, que sur des limitations volontaires des pouvoirs politiques, pour réaliser un équilibre stable entre la tradition oligarchique et le régime personnel.

Si le génie d'Auguste, nettement conscient des possibilités du moment, a créé un chef-d'œuvre d'organisation qui assura la tranquillité intérieure pour bien des générations, sa méthode en matière d'affaires internationales n'est pas moins intéressante à étudier.

Là aussi il y a limitation volontaire, qu'il s'agisse des effectifs de l'armée romaine ou des programmes de l'impérialisme. Le « princeps » a plusieurs fois affirmé sa volonté d'assurer la sécurité de l'État romain dans les bornes des territoires précédemment conquis. Le nombre des légions, qui sont confiées à lui seul, pour empêcher toute division nouvelle et toute désagrégation, est réduit à ce qui est strictement indispensable, afin que le militarisme romain reste en quelque sorte invisible.

C'est un aspect particulier de cette attitude pacifiste, celui qui concerne les relations de Rome et des Parthes, que je voudrais examiner très brièvement. Dans le domaine des relations internationales, Auguste a su trouver avec un art aussi admirable que dans celui du gouvernement intérieur le juste milieu entre la politique de la force et celle de la paix à tout prix. Il a pu éviter une grande guerre tout en maintenant la position de Rome en face d'un empire étranger relativement redoutable. Il a manœuvré l'opinion avec la même habileté, en donnant à tous le sentiment qu'il voulait agir militairement, au moment même où il était décidé à tout gagner par la diplomatie.

Dans cette étude, je m'écarte sur deux points importants des conclusions des historiens contemporains ; le premier est une question de fait : Tiridate, prétendant au trône de Parthie, a-t-il vraiment, contre toute vraisemblance, deux fois conquis le trône et deux fois fui en Syrie pour y trouver la protection d'Auguste? Cette tradition repose sur un texte de Dion[1] comparant l'attitude d'Octave avant et après la guerre d'Alexandrie. Il y a là, je crois, une simple anticipation et il faut voir dans les mots : « Au contraire après la mort d'Antoine » (τότε δὲ ἐπειδὴ ὁ Ἀντώνιος ἐτελεύτησε) l'indication d'un *terminus post quem* et non la fixation d'une date. Il n'y a plus dès lors contradiction avec le récit précis et simple de Justinus[2], qui place catégoriquement la fuite unique de Tiridate à l'époque où Auguste faisait la guerre des Cantabres (*in Hispania bellum tunc temporis gerentem*), c'est-à-dire en 26-24. L'étude des seules monnaies de ce monarque conservées au British Museum a permis de les dater de 27 à 26, ce qui apporte une confirmation évidente au récit de Justinus. L'histoire d'un règne de Tiridate antérieur à 30 doit être considérée comme une hypothèse reposant sur une confusion.

Cette difficulté écartée, nous pourrions adopter le récit traditionnel des relations d'Auguste et des Parthes, si un autre problème d'interprétation ne se présentait à nous. Comment faut-il juger les mouvements de l'opinion publique de Rome, tels qu'ils se manifestent dans les œuvres d'Horace, de Virgile, de Properce, qui ne cessent de réclamer du pouvoir une action décisive pour venger Rome de l'injure qu'elle avait subie lors du désastre de Carrhae? — On se représente toujours Auguste en train de résister aux exigences des Romains qui veulent à tout prix une campagne de conquête en Orient. Les poètes du cercle de Mécène passent ainsi pour les porte-parole d'une opposition belliciste et le « princeps » doit à plusieurs reprises se résigner à des actes d'énergie pour donner satisfaction à un désir populaire. C'est là un jugement très simpliste et, à mon avis, très faux sur une politique beaucoup plus complexe.

S'il est un domaine où les Romains de ce temps renoncèrent à résister au gouvernement, c'est bien celui des relations extérieures. En 23, une double ambassade des Parthes vient à Rome, celle de

1. Dion Cassius, 51, 18.
2. Pompeius Trogus, 42, 5.

Tiridate, réfugié en Syrie, et celle de Phraates, qui a reconquis son trône. Par déférence envers le Sénat, Auguste fait comparaître les envoyés devant la Curie : Ἐς τὴν Βουλὴν αὐτοὺς ἐσήγαγε, dit Dion[1]. S'il y avait eu alors une réaction de l'opinion, comme ce fut le cas à propos des lois juliennes, l'occasion était belle pour intervenir en faveur de la manière forte. Mais le Sénat se dérobe et Auguste, chargé par lui de la décision (ἐπιτραπεὶς παρ'αὐτῆς τὴν διάγνωσιν) et fidèle à sa tactique, s'efforce de ménager à la fois Tiridate, en continuant à le protéger, et Phraates, en lui rendant son fils.

C'est en gardant présentes à l'esprit ces réalités de l'époque qu'il faut lire les textes concernant la question des Parthes.

Les grands poètes, qui sont pour nous les seuls témoins de l'opinion, n'ont jamais sans doute été des *instrumenta regni*, et ce serait se leurrer que d'assimiler leurs écrits aux actes d'une presse dirigée de notre époque ; mais ils avaient des contacts directs avec les collaborateurs d'Auguste ; ils percevaient leurs désirs, se rendaient compte de la façon dont leurs précédentes allusions à la politique extérieure étaient accueillies par les hommes responsables et s'efforçaient sans aucun doute de ne pas contrecarrer les projets de ceux dont ils souhaitaient ardemment les plus éclatants succès. Tout le détail de leurs affirmations est dû à leur imagination, à leur génie personnel, mais la tendance générale de leurs interventions correspondait aux désirs des dirigeants. Je crois donc qu'il n'y a pas eu d' « opposition » à l'intention impériale d'éviter un conflit direct avec les Parthes.

Dans toute l'histoire romaine, jamais campagnes ne furent plus impopulaires que celles de Crassus et d'Antoine en Orient. Déjà auparavant, en 64, Rome était peu fière des succès dus à la politique déloyale de Pompée. Chacun sait quels incidents marquèrent le départ de l'expédition fatale de 53. Il ne s'agit pas seulement de la résistance opiniâtre du tribun Ateius, car, dit Plutarque[2], « beaucoup se joignaient à lui en s'irritant qu'on partît en guerre contre des gens qui non seulement n'avaient pas fait de mal, mais avec qui on était lié par des traités (ἀνθρώποις οὐδὲν ἀδικοῦσιν ἀλλ' ἐνσπόνδοις). La catastrophe de Carrhae ne fut certes pas de nature à modifier ces dispositions. Quatre ans plus tard, Cicéron a beau pousser des cris d'alarme en Cilicie, le sénat ne veut pas envoyer de troupes

1. Dion Cassius, 53, 33.
2. Plutarque, *Vie de Crassus*, 11.

pour défendre efficacement sa province. Enfin, s'il n'y a pas lieu de discuter ici de tous les problèmes qui se posent à propos de la grande expédition préparée par César à la veille des Ides de mars, disons pourtant que son projet ne paraît pas avoir été soutenu par l'opinion et qu'il ne fut pas étranger au succès de la conspiration sénatoriale. De même, pendant l'hiver 36, au cours d'une trêve des guerres civiles, la retraite lamentable à travers l'Arménie ne fut pas la moindre cause de la condamnation définitive qui frappa Antoine dans l'esprit de ses concitoyens.

Dans la situation politique qui suivit Actium et la guerre d'Égypte, au moment où l'Italie épuisée ne réclamait que la paix, le danger que constituait en Orient la proximité d'un grand empire, contre lequel les armes romaines s'étaient révélées impuissantes, devait être l'une des préoccupations principales d'Octavien. Il fallait à la fois éviter toute provocation qui aurait rendu un conflit inévitable et s'assurer contre une nouvelle entreprise des Parthes sur l'une des provinces orientales ou l'un des territoires de ce chapelet de principautés et de petits royaumes vassaux de Rome qui, des déserts d'Arabie aux chaînes du Caucase, formaient des « marches » protectrices et des États-tampons. Laisser les Romains dans la certitude que le prestige de Rome suffirait pour préserver l'Empire, c'était une double imprudence : les esprits n'auraient pas été préparés à une lutte peut-être inévitable et les adversaires probables de demain auraient été encouragés dans leurs ambitions. C'était donc, dans des circonstances pareilles, faire une politique réaliste de paix que de fortifier les énergies, de rehausser l'amour-propre national et de rappeler aux Romains qu'une guerre orientale était probable.

Dès le moment où il entre en contact avec Mécène, en 38, Horace commence à parler des Orientaux et de leur haine : les guerres civiles, dit-il[1], auront ce résultat de faire mourir Rome par sa propre faute, selon le vœu des Parthes :

Ut secundum vota Parthorum, sua
Urbs haec periret dextera.

La victoire de 31 fut gâtée par des conspirations et des révoltes militaires. On dut exécuter le fils de Lépidus et renvoyer précipitamment dans leurs foyers les plus anciens des vétérans. Agrippa

1. Épode 7, vers 9.

s'embarqua aussitôt pour maîtriser à Brindes la rébellion à ses débuts. Au printemps suivant, Octavien est obligé de quitter Samos pour intervenir lui-même en Italie, où ont eu lieu de nouvelles mutineries. Il emploie la manière douce, celle des distributions d'argent et de terre[1].

C'est l'instant où Horace et Virgile mêlent à leurs chants de victoire, comme un avertissement, les premiers accents directement menaçants pour l'Orient : Octavien est présenté comme la terreur des Parthes, *iuvenis Parthis horrendus*, par l'auteur des Satires[2]. Dans les plus anciennes des Odes romaines, il rappelle les récentes défaites subies en Orient comme les preuves décisives de la décadence romaine :

Iam bis Monaeses et Pacori manus
inauspicatos contudit impetus
nostros...[3]

Quant au pacifique auteur des *Géorgiques*, il se lamente, à la fin du Ier livre, sur l'abandon de l'agriculture pour le métier des armes : « Les faucilles recourbées s'allongent en forme de glaives solides ; la guerre menace du côté de l'Euphrate comme en Germanie » :

Et curvae rigidum falces conflantur in ensem.
Hinc movet Euphrates ; illinc Germania bellum[4].

A son retour en Orient, Octavien reçoit les ambassadeurs de Tiridate et de Phraates, qui sollicitent tous deux son appui. Les luttes intestines dans le royaume des Parthes le rassurent pour l'instant ; il ne fera rien pour y mettre fin et renvoie l'affaire à plus tard.

Horace, immédiatement renseigné, se réjouit de cette situation rassurante. « Les Mèdes, pris de haine pour eux-mêmes, se divisent en se livrant à une guerre désastreuse :

Medus infestus sibi luctuosis
dissidet armis[5]...

1. Dion Cassius, 51, 3 ; Tacite, *Ann.*, I, 42 ; Suétone, *Aug.*, 17, 3.
2. Horace, *Serm.*, II, 5, 62.
3. Horace, *Carm.*, III, 6.
4. Virgile, *Géorg.*, I, 507.
5. Horace, *Carm.*, III, 8.

Une année plus tard, quand Octavien est débarrassé d'Antoine et de Cléopâtre, il laisse la lutte se poursuivre entre les prétendants parthes et refuse de prendre parti entre eux ; il se contente de faire déclarer à celui qui a momentanément l'avantage qu'il ne soutiendra pas les efforts de son concurrent[1].

L'Arménie est instable, toujours exposée aux entreprises d'un fort parti philoparthe. Le prestige romain n'a pas été rétabli dans les hautes vallées qui ont vu la détresse et l'humiliation des soldats d'Antoine. Peu importe ! La tâche immédiate est de réorganiser l'État en Occident. Octavien se contente, avant de rentrer en Italie, de faire souligner à Rome l'importance de l'ambassade que les Parthes lui ont envoyée ; cela lui vaut, au début de l'an 29, une pluie d'honneurs qu'il énumère avec plaisir dans les *Res gestae*. On va fermer le temple de Janus ; et pourtant Virgile, qui va publier les *Géorgiques*, met, au dernier moment, dans l'introduction de son livre III, une description anticipée des succès attendus d'Octavien en Orient. Devant le temple qu'il veut élever à la gloire du princeps, il représentera « les villes soumises d'Asie, la défaite du Niphates et le Parthe, qui se fie à la fuite et aux flèches qu'il décoche en se retournant » :

Addam urbes domitas pulsumque Niphaten
fidentemque fuga Parthum versisque sagittis[2].

Désormais, la politique romaine est fixée : on défendra à tout prix le littoral syrien et l'Asie Mineure, car la Méditerranée doit être un lac romain ; on sauvegardera la prédominance romaine en Arménie et sur la rive droite de l'Euphrate sans se dissimuler que cette frontière d'influence est précaire. Aller plus loin serait détruire l'unité de l'Empire ; faire de l'Arménie profondément iranienne de culture une province romaine, ce serait rendre inévitable le choc direct avec le bloc parthe ; ce serait s'astreindre à un effort de protection militaire épuisant et illusoire, puisque les territoires voisins du côté de la petite Arménie et de la Cappadoce sont bien loin encore d'être romanisés[3].

Octavien veut donc réussir en Orient un tour de force aussi extraordinaire qu'en Occident, où il va se présenter en restaurateur

1. Dion Cassius, 51, 18.
2. Virgile, *Georg.*, III, 30.
3. Strabon, 14, 671.

de la liberté et de la tradition républicaine en même temps qu'en chef d'une cité nouvelle : il doit donner à ses compatriotes l'impression qu'il saura, en véritable héritier de César, faire plier les Parthes devant l'orgueil romain ; mais il ne cessera pour cela de suivre une politique qui maintienne la paix. Réaliser à force de finesse et de tact deux programmes en apparence contradictoires, tel fut sur plusieurs plans différents le résultat des efforts de l'artiste le plus génial de l'histoire politique.

C'est probablement au moment même où, en 27, le « princeps » recevait le titre d'Auguste, que Tiridate en Orient réussissait à chasser Phraates. Le fugitif se rendit chez les Scythes et menaça bientôt d'envahir son ancien royaume.

Horace témoigne de son indifférence personnelle à ces événements : peu lui importe, dit-il[1], ce que redoute Tiridate : *Quid Tiridaten terreat unice securus.* Parmi les peuples qui souhaitent ardemment la paix, il n'oublie pas les habitants de la Mésopotamie, si fiers qu'ils soient de leurs carquois :

(*Rogant*) *otium Medi pharetra decori*[2].

Cependant, la perspective de complications nouvelles en Orient dut inquiéter les cercles dirigeants, car des odes presque contemporaines révèlent une inspiration fort différente. Horace demande que le jeune Romain s'accoutume à poursuivre fièrement à cheval les Parthes la lance à la main. *Parthos feroces vexet eques metuendus hasta*[3], « c'est ainsi seulement que Rome pourra imposer sa loi aux Mèdes vaincus » :

Triumphatisque possit
Roma ferox dare iura Medis.

Il lance, enfin, le mot d'ordre décisif dans la même année 27 en écrivant la cinquième des Odes romaines, où il paraît mettre comme condition aux honneurs surhumains qui viennent d'être conférés à Auguste une double conquête, celle de la Bretagne et celle de la Perse :

Praesens divus habibitur

1. Horace, *Carm.*, I, 26, 5.
2. Horace, *Carm.*, II, 16, 6.
3. Horace, *Carm.*, III, 2, 13.

Augustus adiectis Britannis
imperio gravibusque Persis.

Pour émouvoir l'opinion, il réclame la délivrance des derniers captifs encore vivants de l'armée de Carrhae : « Est-il possible qu'un soldat de Crassus ait vécu honteusement à côté de son épouse parthe et qu'il ait vieilli sous la même armure que son beau-père, sous un roi mède, lui un Marse ou un Apulien... alors que notre temple de Jupiter et la ville de Rome sont encore debout? »

Milesne Crassi coniuge barbara
turpis maritus vixit et hostium
... consenuit socerorum in armis
sub rege Medo Marsus et Appulus
... incolumi Iove et urbe Roma[1]*?*

On le voit. Dès qu'il eut trouvé le moyen de créer en fait le principat selon son plan, Auguste, tranquillisé au point de vue de la politique intérieure, se fixa un nouveau but dans le domaine diplomatique et militaire : rétablir le prestige romain en Orient, pacifiquement s'il le peut, militairement s'il le faut. Horace, qui laisse voir par ailleurs que les événements diplomatiques de l'Orient le touchent fort peu, entame inopinément une véritable campagne. Il n'y a guère de doute que des directives assez précises ont été données, car il faut désormais préparer l'opinion à une action plus énergique.

Auguste, doué de la prescience des vrais hommes d'État, ne se trompait pas. Le triomphe de Tiridate était éphémère ; en 24, on apprend à Rome que Phraates était rentré dans sa capitale et Horace pouvait le citer comme exemple d'une observation morale : le monarque a beau avoir reconquis le trône de Cyrus, il n'en est pas pour cela davantage au nombre de ceux qui connaissent le vrai bonheur :

Redditum Cyri solio Phraatem
numero beatorum eximit virtus.

Quant à son adversaire, il avait trouvé un refuge auprès du gouverneur de la Syrie et lui amenait un fils de Phraates qu'il avait dérobé, comme le gangster d'aujourd'hui enlève le gosse d'un mil-

1. Horace, *Carm.*, III, 5.

liardaire, en profitant, nous dit Justinus[1], du fait que l'enfant était mal surveillé (*negligentius custoditum*). Auguste accepta l'otage qu'on lui livrait ainsi et prétendit plus tard l'avoir reçu comme un réfugié de plus : il dit simplement dans ses *Res gestae*[2] : « *Ad me confugerunt reges Parthorum Tiridates et post Phraates regis Phraatis filius.* » C'est alors que, reprenant l'affaire soumise au sénat, il répond aux ambassadeurs qu'il n'accordera aucune aide à Tiridate, mais qu'il lui assurera un asile sûr dans sa province. On sent qu'une crise approche. Comme mesure préparatoire, Auguste venait d'annexer la Galatie, et aussitôt les grands poètes du cercle de Mécène multiplient les allusions aux projets de Rome en Orient.

Horace, dans la douzième ode du Ier livre, recourt à des hyperboles géographiques de la plus grande audace ; il accuse les Parthes de menacer le Latium et proclame que le triomphe d'Auguste annoncera la soumission des peuples les plus lointains de l'Asie, les Chinois et les Indous :

Ille seu Parthos Latio imminentes
egerit iusto domitos triumpho,
sive subiectos Orientis orae
Seres et Indos...

Le poète se montre alors fort préoccupé de la question d'Orient et cite comme une preuve du pouvoir absolu que l'amour a sur lui (*In me tota ruit Venus*) qu'il ne lui permet plus de parler des Scythes et du Parthe, plus ardent que jamais lorsqu'il fait tourner bride à son cheval :

Nec patitur Scythas
aut versis animosum equis
Parthum dicere[3].

A ce moment, son bonheur c'est de chanter d'avance les grandes victoires qu'Auguste va remporter en Arménie et en Mésopotamie :

Potius nova
cantemus Augusti tropaea

1. 42, 5, 6.
2. VI, 32.
3. Horace, *Carm.*, I, 19, 10.

Caesaris et rigidum Niphaten
Medumque flumen gentibus additum
victis[1].

Cette attitude belliqueuse et ces visées impérialistes sur l'ouverture de la route des Indes se retrouvent dans un fameux passage de l'*Énéide*, qui a dû être vraisemblablement écrit par Virgile en 25 ou 24. C'est là que pour la première fois la restitution des enseignes de Crassus est une exigence clairement formulée : « On ouvre, dit-il, les portes du temple de Janus, quand on se prépare à faire la guerre pour marcher vers le lointain Orient, vers les Indous, et pour réclamer nos étendards aux Parthes » :

tendere ad Indos
auroramque sequi, Parthosque reposcere signa[2].

Un peu plus tard, au livre suivant, il dira pour représenter les futures victoires sur le bouclier d'Énée :

Euphrates ibat iam mollior undis[3].

Où est, me dira-t-on, la preuve que l'initiative de ces manifestations littéraires doive être recherchée dans les cercles gouvernementaux? — Nous en avons le meilleur garant dans la personne d'Horace. Il écrit alors à Mécène :

Urbi sollicitus times
quid Seres et regnata Cyro
Bactra parent[4].

« Tu te montres inquiet pour Rome des mouvements menaçants qu'on signale en Chine et dans la Bactriane, l'ancien royaume de Cyrus. »

Properce embouche dès cet instant la même trompette guerrière ; il obéit au même signal qu'ont donné les dirigeants de la politique romaine :

iam negat Euphrates equitem post terga tueri
Parthorum et Crassos se tenuisse dolet[5].

1. Horace, *Carm.*, II, 9, 18.
2. Virgile, *Énéide*, VII.
3. Virgile, *Énéide*, VIII, 736.
4. Horace, *Carm.*, III, 29, 28.
5. Properce, II, 10, 15 ; cf. II, 14, 23, et II, 27, 5.

Auguste se décide, en effet, à l'action. Il était rassuré sur la situation en Espagne et, après la chaude alerte qu'il avait subie dans sa santé, il faisait un nouveau pacte avec Rome et avec la vie. Cependant, fidèle à sa politique d'équilibre, il se montre d'autant plus modéré et plus circonspect qu'il s'est affirmé plus entreprenant devant l'opinion. Il se contente en 23 d'envoyer Agrippa en Orient avec des pouvoirs proconsulaires.

Celui-ci ne dépassa pas Lesbos. Cet avertissement, si discret pourtant, est compris des Parthes. Le choix du général invincible, à qui Auguste devait ses triomphes militaires, était suffisamment menaçant. Toute la mobilisation de l'opinion était destinée à renforcer l'effet de cette initiative.

Une ambassade parthe se rend bientôt à Rome, probablement sur la suggestion d'Agrippa ; elle demande la livraison de Tiridate et la remise du jeune Phraates. Reprenant l'affaire qu'il avait soumise au sénat, Auguste se garde de se désarmer : le prétendant évincé sera un danger suspendu sur le trône du roi des rois. Le « princeps » affirme cependant qu'il ne lui accordera qu'un asile en Syrie, mais qu'il ne le soutiendra dans aucune entreprise guerrière. Il accepte, en revanche, de rendre le jeune prince à son père, mais il faudra que celui-ci, en échange, renvoie à Rome les enseignes et les prisonniers de l'armée de Crassus.

Une diplomatie si prudente exige une grande patience. Auguste n'en manque pas, mais les Parthes ne font pas mine d'obtempérer. On se rend compte à Rome qu'il faudra employer d'autres moyens avec eux. D'ailleurs, le succès a été trop escompté, trop chanté d'avance, pour qu'une déception fût supportable.

C'est alors, sans doute, que l'historien grec Timagène se permit des allusions blessantes pour la gloire des Romains ; il se présentait comme un admirateur des Parthes et semblait, en leur nom, défier les nouveaux maîtres du monde qui, disait-il, auraient été bien en peine de remporter leurs victoires s'ils avaient eu affaire à un adversaire comme Alexandre. Il se fit chasser du palais d'Auguste ; ses œuvres furent brûlées et Tite-Live ne put s'empêcher de l'accabler encore au début du livre IX de ses *Annales* en s'emportant contre ces *levissimi ex Graecis, qui Parthorum quoque contra nomen Romanum gloriae favent.*

En 22, Auguste intervient personnellement ; il s'approche peu à peu de l'Orient et c'est à Samos, où il passe l'hiver 21 à 20, qu'il

enjoint à Tibère d'amener en Asie l'une des principales armées de Rome. Le « princeps » était bien décidé à ne point faire une expédition ruineuse dans les déserts parthes, mais l'Arménie pouvait servir de terrain pour la manœuvre à la fois militaire et diplomatique qui forcerait le roi Phraates à céder. Les partisans de Rome s'agitèrent au bon moment contre Artabaze, dont les sympathies pour les Parthes ne faisaient aucun doute. Ils réclamèrent comme roi le jeune Tigrane, qui vivait en Italie depuis longtemps.

Dans les premiers mois de l'an 20, Auguste avance jusqu'en Syrie. Phraates se sent en danger sur deux fronts. Il décide de rendre les *signa* et les prisonniers des légions de Crassus et d'Antoine.

L'expédition de Tibère fut une simple promenade militaire. A son arrivée dans la capitale arménienne, le roi Artabaze avait été assassiné. Le chef romain put tranquillement couronner Tigrane. Conformément à la tradition romaine, Auguste ne voulait pas annexer l'Arménie ; il se contenta plus tard de déclarer qu'il aurait pu le faire : *Cum facere possem provinciam, malui maiorum nostrorum exemplo id... Tigrani tradere*[1].

Le 12 mai de l'an 20, date de la reddition des *signa* et des prisonniers qui voulurent bien sortir de captivité, fut naturellement célébré de toutes les manières comme un des grands événements de l'histoire du monde. La victoire d'Auguste était exactement conforme à son génie, dont elle récompensait les plus belles qualités. Elle avait mûri lentement et n'avait coûté aucune perte à Rome. Savante préparation, prudence et fermeté, utilisation de moyens en apparence contradictoires, mais de nature à désarmer d'avance toute opposition : jamais, sauf dans les premiers mois de l'an 27, Auguste n'avait réalisé un tel chef-d'œuvre. Jamais non plus il n'affirma son succès devant l'opinion avec autant d'éclat. Il accepta pour la neuvième fois le titre d'imperator, fit décider la construction du temple de Mars Ultor et accepta de rentrer à Rome sous un arc de triomphe. Les innombrables sculptures, les monnaies frappées depuis 18 avec l'inscription *Caesar Augustus signis receptis* et la représentation d'un Parthe à genoux, tous ces souvenirs plastiques trouvent naturellement leurs équivalents dans la littérature. Mais les textes d'Horace à ce sujet n'ont pas besoin d'un nouvel effort d'interprétation. Celui des *Res gestae* (*Parthos*...

1. *Res gestae*, 27.

supplices amicitiam populi romani petere coegi) confirme que le renouvellement du traité de paix avec les Parthes contenait une clause sur la reconnaissance de la suzeraineté romaine en Arménie. Auguste pouvait désormais, sans courir le risque de paraître renoncer au programme de son père adoptif, définir le principe conservateur de sa politique étrangère. Son rapport au sénat affirmait que Rome devait se contenter des territoires qu'elle avait conquis[1].

L'étude de la question d'Orient pendant les dix premières années du principat nous amène donc à conclure qu'il est faux de considérer Auguste comme poussé par un fort mouvement d'opinion à une politique de revanche et de conquête à l'égard des Parthes. Rome n'aspire qu'à la paix et à la prospérité dans l'unité retrouvée ; elle est lasse de la militarisation à laquelle elle a été condamnée dans la période où elle recherche douloureusement un nouvel équilibre politique. C'est là ce qu'Auguste se sent obligé de lui donner pour la satisfaire. Il démobilise à l'extrême, mais il ne veut pas compromettre la sécurité du bassin méditerranéen, où le monde gréco-romain doit vivre. L'existence du royaume des Parthes à proximité immédiate du littoral syrien rend précaire cette sécurité indispensable. Il importait donc d'affaiblir ce pays en entretenant chez lui des forces de division et en sauvegardant les intérêts romains, toujours menacés en Arménie. Il fallait moralement être prêt à une intervention.

On doit se garder, je crois, de surestimer l'importance des grands poètes comme directeurs de l'opinion. Les œuvres qui nous paraissent maintenant des moyens puissants parce que de longs siècles d'admiration les ont revêtues d'un incomparable prestige n'ont été connues, dans les années qui suivirent leur rédaction, que par un groupe relativement restreint de lecteurs et d'auditeurs. Il serait cependant aussi faux de considérer leur portée comme négligeable : les vers des poètes que les vrais maîtres de l'heure admettaient dans leur intimité étaient naturellement considérés comme des révélations fort utiles. Ni les hommes responsables, ni les milieux cultivés ne pouvaient donc juger que les productions nouvelles d'Horace, de Virgile ou de Properce pussent être sans effet politique. Les allusions qu'elles contiennent aux problèmes extérieurs les plus délicats ont été directement inspirées par le désir de collaborer avec le nouveau régime ; elles ne contiennent rien qui

1. Dion Cassius, 54, 19, 1.

puisse être attribué à une conception personnelle d'opposition ou de critique.

Pour les décades suivantes et jusqu'à la fin du long principat, aucune question ne se pose : on célèbre sans se lasser la puissance maintenant invincible de l'Empire. Depuis le *carmen saeculare*, où l'on voit le Mède redouter les haches albaines (*Medus Albanasque timet secures*[1]), jusqu'à ses dernières compositions lyriques, Horace se contente de faire des variations sur le thème de la sécurité garantie par Auguste, *Quis Parthum paveat*[2]?

Medus te miratur, o tutela praesens
Italiae[3]...
Edicta rumpent Iulia non Getae,
Non Seres infidique Persae[4].

Properce renchérit encore sur cet enthousiasme : il ne lui suffit pas que les enseignes romaines aient été rendues ; ce sont celles des Parthes qui seront bientôt livrées et, si Auguste renonce à conquérir le pays des redoutables archers, c'est qu'il veut laisser à ses descendants quelque chose à faire[5].

Les événements semblèrent d'abord donner raison aux panégyristes d'Auguste. Phraates, inquiet de sentir près de lui ses fils impatients de prendre sa place et tout prêts à conspirer, les remit spontanément avec leurs familles au gouverneur de Syrie. C'est avec satisfaction qu'Auguste accepta cette garantie nouvelle qui lui était offerte ; il fit interpréter ce geste intéressé comme une preuve du désir éprouvé par les Orientaux de mériter plus encore l'amitié des Romains : *Ad me rex Parthorum Phraates, Orodis filius, filios suos nepotesque omnes misit in Italian, non bello superatus, sed amicitiam nostram per liberorum pignora petens*[6]. Josèphe nous révèle, d'autre part, que Phraates se trouvait alors soumis à l'influence de la jeune Musa, une belle esclave italienne qui lui avait donné un fils, Phraataces. Il voulait rendre reine sa favorite et faire du bâtard son successeur. Quoi qu'il en fût des vrais mobiles du roi des Parthes, Auguste comprit quel intérêt avait pour

1. Horace, *Carm.*, saec. 35.
2. Horace, *Carm.*, IV, 5.
3. Horace, *Carm.*, IV, 5.
4. Horace, *Carm.*, IV, 15.
5. Properce, IV, 6, 79.
6. *Res gestae*, 32.

lui ce groupe de princes héritiers dont on pouvait menacer le monarque oriental, si jamais il entreprenait quelque chose contre Rome ; le « princeps » aimait, dit Suétone, à se faire accompagner de ces otages royalement entretenus aux frais de l'État, quand il traversait solennellement l'arène pour gagner sa place dans l'amphithéâtre.

Au moment de la mort du grand poète lyrique, en 8 av. J.-C., Rome fut, en Orient, à l'apogée de sa puissance. Mais le système adopté par Auguste en Arménie, pour commode et économique qu'il fût, comportait des risques d'instabilité. Il aurait dû être étayé par la présence, à proximité immédiate, de troupes assez nombreuses pour imposer le respect du *statu quo*. Ce n'étaient pas les trois, puis les quatre légions de l'armée de Syrie, médiocrement disciplinées parce qu'elles vivaient trop confortablement dans la région d'Antioche, qui pouvaient suffire à maintenir la tranquillité du Caucase à l'Arabie. Dès l'an 7 av. J.-C., la situation se gâte en Arménie. A la mort de Tigrane II on vit que, sous le règne de son fils Tigrane III, l'influence des Parthes allait redevenir prépondérante. Auguste veut alors employer la même tactique qu'en 21. Il propose à Tibère de jouer en Orient le rôle autrefois dévolu à Agrippa. Mais le nouveau gendre d'Auguste est jaloux des fils de Julie, sa peu fidèle épouse, et se retire hargneusement à Rhodes. Une intervention romaine réussit à mettre pour peu de temps Artavasdes, frère de Tigrane II, sur le trône. Et bientôt un nouvel événement désastreux se produit. Le vieux roi Phraates est assassiné par le fils illégitime auquel il avait sacrifié ses autres enfants. Ce Phraataces, qui semble un usurpateur aux grands féodaux parthes, veut faire du zèle antiromain pour conquérir l'estime de ses vassaux ; il intervient en Arménie contre Artavasdes : il réclame à Rome les quatre demi-frères qui pourraient lui être opposés avec succès. Toutes les négociations échouent naturellement et Auguste est obligé pour la seconde fois de mobiliser des armées.

Caïus César reçoit la même mission que Tibère vingt ans auparavant et tout semble d'abord justifier Auguste de rester aussi scrupuleusement attaché à sa tactique antérieure. Je ne songe pas à faire ici le récit de cette nouvelle campagne orientale et des intrigues personnelles de Lollius, qui fut donné comme mentor au jeune prince et qui songea surtout à enrichir durablement sa famille en faisant une politique personnelle avec les vassaux du roi des rois.

Artavasdes avait été chassé et Tigrane rétabli, mais ce dernier multipliait les démarches à Rome pour être reconnu. Auguste, de son côté, était prêt à se montrer satisfait de ces actes de déférence. Il n'était pas jusqu'à Phraataces qui, dès l'arrivée des renforts romains en Syrie, ne fît preuve de l'esprit le plus conciliant : il renonçait aussi bien à réclamer les princes parthes de Rome qu'à ses droits de suzerain sur l'Arménie.

C'est dans ces conditions favorables qu'eut lieu la célèbre rencontre diplomatique de l'an 2 après J.-C. dans une île de l'Euphrate. Nous en lisons le récit détaillé dans l'œuvre de Velleius[1], un témoin oculaire. Il nous décrit avec émotion le spectacle grandiose des deux armées rangées sur les deux rives du fleuve frontière et l'arrivée en terrain neutre du jeune César et de Phraataces, accompagnés d'escortes de force égale. Tout le cérémonial avait été minutieusement réglé et la préséance romaine avait été reconnue en ceci seulement que le premier des deux banquets prévus eut lieu sur la rive romaine et que Caïus, en se rendant sur le territoire parthe, rendit une visite qu'il avait reçue. (*Prior Parthus apud Caium in nostra ripa, posterior hic apud regem in hostili epulatus est*).

Auguste avait obtenu ce qu'il désirait, mais il reconnaissait plus explicitement que jamais, par son empressement à passer l'éponge sur le passé, la totale autonomie du grand royaume étranger. Les contemporains ne s'y sont pas trompés : Strabon considère que les deux empires se font en quelque sorte équilibre (ὥστε ἀντίπαλοι τρόπον τινὰ γεγόνασι[2]) et Trogue Pompée admet qu'un partage du monde habité a été fait entre les deux empires d'Orient et d'Occident : *Parthi penes quos, velut divisione orbis cum Romanis facta, nunc Orientis imperium est*[3].

Tout semblait donc réglé définitivement quand des événements imprévus se produisirent en Arménie. Tigrane III paya de sa vie sa soumission à Rome. Caïus choisit un prince mède allié à la famille royale d'Arménie pour lui succéder. La faction parthe se révolte. Il faut bon gré mal gré que les légions pénètrent dans la région soulevée pour y imposer le respect du nom romain. On sait que le petit-fils d'Auguste fut attiré le 9 septembre dans un guet-apens et

1. Velleius Paterculus, II, 101.
2. Strabon, 11, 515.
3. II, 101.

qu'il reçut une blessure dont il devait mourir dix-huit mois plus tard.

La rébellion arménienne était pourtant écrasée, mais les règnes d'Ariobarzanes et de son fils furent très courts; celui de Tigrane IV, qu'Auguste fit installer, ne dura pas davantage et, après son expulsion par les partisans des Parthes, l'épouse-sœur de Tigrane III essaya quelques mois de gouverner de nouveau, mais elle fut également chassée du pays, qui resta plusieurs années en proie à l'anarchie.

Dans ses mémoires, Auguste arrête le récit succinct de ses interventions orientales à l'an 6 après J.-C., à l'envoi de ce Tigrane IV dont le passage au pouvoir fut si bref que Tacite[1], dans l'énumération de ces règnes éphémères, ne songe même pas à le mentionner. Le « princeps » n'avait pas lieu, en effet, de se féliciter des résultats de sa politique à l'égard de l'Arménie : tout prouvait que le système du roi vassal y était inapplicable, parce que les liens du pays avec le royaume parthe étaient trop forts. Si le monarque choisi par Rome y faisait la politique d'Auguste, il était renversé aussitôt. Il semble qu'au cours des dernières années de sa vie l'empereur ait renoncé à réagir contre l'inévitable.

A l'égard du royaume parthe, Rome eut l'occasion à la même date de faire la même expérience pour aboutir au même échec : elle put commencer à employer la réserve de princes qu'elle entretenait.

Phraataces avait été chassé deux ans auparavant, payant ainsi son accord trop cordial avec Caïus César. Son successeur avait été vite assassiné et maintenant une ambassade venait inviter Vonones, fils aîné de Phraates, à monter sur le trône de ses ancêtres[2].

On s'aperçut bientôt qu'il était romanisé à l'extrême et faisait figure grotesque parmi ses compatriotes. Les princes parthes se groupèrent vite autour d'un homme énergique, Artaban, un Arsacide par sa mère, et Vonones en fut réduit à fuir en Arménie où il attendit l'occasion de reprendre le pouvoir.

Telle était la situation à la fin du règne ; c'est sous Tibère que l'influence romaine put recommencer à s'affirmer en Arménie.

Si l'on considère dans leur ensemble les événements orientaux du

1. Tacite, *Ann.*, II, 4.
2. *Res gestae*, 33.

long principat d'Auguste, on ne peut s'empêcher d'admirer la continuité de ses efforts pour maintenir avec les Parthes des relations pacifiques. A deux reprises, il les a menacés d'une invasion pour les faire céder et il a réussi à les intimider. Cependant, il est clair qu'il était décidé dès l'origine à tout faire pour écarter les dangers d'une grande expédition vers l'Est. Pour éviter que le prestige de Rome subît une atteinte, il lui fallut dissimuler longtemps cette décision. C'est pourquoi, jusqu'au premier succès éclatant de sa politique, il fit entretenir dans les classes dirigeantes de Rome la conviction qu'un conflit avec les Parthes était inévitable. Cette attitude lui paraissait la condition du maintien de la paix.

Auguste n'a rien d'un idéaliste ; son pacifisme n'est point basé sur des considérations humanitaires, mais sur sa conception réaliste des vrais intérêts de Rome. Son plus grand mérite à nos yeux, au point de vue moral, est d'être resté inébranlablement fidèle à une diplomatie fort conciliante, bien qu'il eût déclenché une campagne d'opinion belliciste dans la crainte qu'un désarmement moral prématuré ne rendît dangereux le désarmement matériel qu'il effectuait. Nous savons tous que, dans des situations analogues, bien des modernes apprentis sorciers n'ont pas montré ces capacités de résistance et de savoir-faire.

Horace, Virgile et Properce ne doivent pas nous sembler moins sincères parce que, dans ce domaine plus que dans tout autre, ils ont obéi à une sorte de directive : ils s'étaient ralliés au nouveau régime dans la conviction qu'il allait réaliser l'unité nationale. Ils ne pouvaient guère défendre des idées personnelles à propos des relations extérieures de Rome, mais ils savaient que leur vœu spontané de travailler à la grandeur de leur patrie ne pouvait être exaucé que s'ils conformaient l'expression de leurs ambitions civiques à la seule volonté qui pût les réaliser.

La politique internationale d'Auguste est aussi nuancée, aussi fine, aussi souple que son système de gouvernement intérieur. Dans une époque comme la nôtre, il est opportun de rappeler les moyens qu'il employa pour épargner à ses compatriotes les massacres et les souffrances inutiles d'une grande guerre.

A. OLTRAMARE.